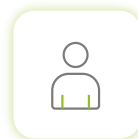


SECUFER

POUR LES OPÉRATEURS

SECUFER

FORMATION AUX RISQUES FERROVIAIRES
POUR LES OPÉRATEURS



PUBLIC

Toute personne intervenant à proximité des emprises ferroviaires ou à l'intérieur de celles-ci. (Intervenant, opérateurs, techniciens, chefs de chantiers, encadrants et consultants).



NB STAGIAIRES

12 stagiaires



DURÉE

1 jour



LIEU

Centre ou intra



PREREQUIS

- Avoir au moins 18 ans.
- Médicalement apte.
- Compréhension, maîtrise de la langue française et des 4 opérations de calcul..



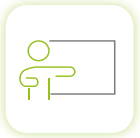
HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.

**OBJECTIFS**

Être capable de :

- Connaître analyser les risques propres aux emprises du réseau ferré National.
- Respecter les prescriptions particulières, de nature à assurer la santé et la sécurité des travailleurs par la prévention des risques ferroviaires et électriques.
- Conformément au décret 2017-694 du 02/05/2017, relatif à la protection des travailleurs intervenant sur les systèmes de transport ferroviaire exploités.

**FORMATEUR**

Formateur(s) expérimenté(s) dans le domaine

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Formation théorique sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).
- Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s).

**METHODE D'ÉVALUATION**

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

**MOYENS TECHNIQUES**

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.

**RECYCLAGE**

Cette formation est à renouveler aussi souvent que nécessaire.
Nous recommandons un recyclage tous les 3 ans.

**SANCTION**

Délivrance d'une attestation de formation sous réserve de réussite à l'examen par QCM et de la validation des compétences visées.

L'autorisation d'accès en emprise ferroviaire doit être délivrée par l'employeur.

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION

Objectif global de la réforme

Contrôle des connaissances par le QCM et validation des acquis.

LÉGISLATION

Décret 2017-694 du 02/05/2017

INSTALLATION ET ENVIRONNEMENT

Présentation des voies ferrées, les sens de circulation, le repérage des voies, des équipements de transport électrique, des systèmes de signalisation et passages à niveau.

APPRÉHENDER LES RISQUES

Liés à la circulation des véhicules de transport ferroviaire ou guidé et des chemins de fer à crémaillère, tels que le heurt, l'accrochage et la mise en danger par l'effet de souffle.

A l'électricité, les installations de traction électrique, les équipements électriques des véhicules et les installations techniques et de sécurité de transport ferroviaire ou guidé et de chemins de fer à crémaillère.

CONTENU DE LA FORMATION

CONDITIONS D'ACCÈS ET ZONES DE TRAVAUX

Accéder en sécurité sur une emprise ferroviaire.

Les zones dangereuses sur simple voie et sur double voie et les zones d'intervention et habilitations qui en découlent.

La limite des zones de travaux, le mode opératoire et l'organisation des travaux.

INCIDENTS ET ACCIDENTS

Méthodes d'alerte, conduite à tenir et premiers secours.

EXAMEN

Contrôle des connaissances par le QCM et validation des acquis.

— • Merci !

PILOCAP! FORMATION

Notre actualité

formation-pilocap.fr

